

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/dc3f3d08-604f-4b0c-bf6a-dbe890121219>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/dc3f3d08-604f-4b0c-bf6a-dbe890121219> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Verniseau Theophane](#)

Date de soutenance : 17-06-2022

Directeur(s) de thèse : [Beaud Olivier](#) - [Saint-Bonnet François](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Histoire du droit

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit constitutionnel, Constitution napoléonienne, Histoire constitutionnelle, Constitution césarienne, Césarisme

Mots-clés :

- Droit constitutionnel - France - 1789-1815
- Histoire constitutionnelle -- France
- Droit et politique - France - 1789-1815

Résumé : Les constitutions napoléoniennes sont généralement qualifiées de « façades » par les juristes. Les auteurs négligent le droit constitutionnel du Consulat et de l'Empire. Il est assimilé à une simple dissimulation de la dictature de Napoléon Bonaparte. Cependant, la constitution de l'an VIII est issue d'un contexte révolutionnaire. Il semble rétrospectif de séparer le gouvernement personnel napoléonien du mouvement constitutionnel initié en 1789. Le constat des insuffisances de la doctrine conduit à réexaminer objectivement l'édifice consulaire et impérial. Quelles raisons permettent d'expliquer qu'un régime autoritaire puisse émerger à partir d'un droit constitutionnel libéral ? Bonaparte surmonte les oppositions politiques pour instaurer une constitution autoritaire aux fondements césariens. Fondée sur l'acceptation populaire de la primauté du chef de l'État, elle entraîne la concentration de l'exercice du pouvoir politique et la primauté de l'ordre au détriment des libertés publiques. La rupture du droit constitutionnel napoléonien avec le projet révolutionnaire est renforcée sous l'Empire. Désormais, le droit constitutionnel devient un instrument au service de la politique de l'empereur. La volonté de consolider la constitution napoléonienne est illustrée par la tentative de créer une monarchie dynastique. C'est à l'examen, souvent négligé, de ce projet de consolidation institutionnelle qu'est consacrée la deuxième partie de ce travail. Cette étude propose une nouvelle analyse des institutions politiques d'une époque importante dans l'Histoire constitutionnelle française.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 

Identifiant : 2022ASSA0018

Type de ressource : Thèse